



Master Droit pénal et sciences criminelles

Parcours : Lutte contre la criminalité financière et organisée

Responsable	Descriptions	Informations
Laurent SAENKO laurent.SAENKO@univ-amu.fr	Type : Master Domaines : Droit, Économie, Gestion, Sciences humaines et sociales	Droits d'inscription : 243 € Composante : Faculté de Droit et de Science Politique Nombre de crédits : 120

OBJECTIFS

L'axe prioritaire de ce parcours est de diffuser une formation professionnalisée mixte de haut niveau dans les domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise, des instruments et marchés financiers, de la gestion bancaire, de la fiscalité, du droit pénal spécial, de la procédure pénale, et de la criminalistique, afin de connaître et de pouvoir diagnostiquer l'utilisation détournée de techniques de gestion, juridiques, économiques ou financières en vue de commettre une infraction.

L'acquisition d'une double compétence « Economie-Droit » ouvre un large panel de débouchés et notamment : les professions spécialisées de la magistrature et de la police judiciaire, les cabinets d'audit, les professions du droit et du chiffre, les services de conformité (compliance) de la banque et de l'assurance ainsi que les entreprises industrielles et commerciales soucieuses de se prémunir contre les risques de détournements (fraudes internes), de corruption et de blanchiment.

FORMATION ET RECHERCHE

Les étudiants doivent rédiger un article de recherche sous une forme publiable. Les sujets sont choisis par les étudiants qui doivent les soumettre, avec leur problématique, aux directeurs du parcours pour accord. Les meilleurs articles de la promotion sont publiés.

Un mémoire de fin d'études est également exigé. Il est soutenu devant un jury composé de professionnels et d'enseignants au début du mois d'octobre. La soutenance dure environ une heure par candidat.

Les articles et le mémoire nécessitent un effort de :

- recherche bibliographique et documentaire,
- développement d'un esprit d'analyse critique et de synthèse,
- rédaction dans les formes académiques.

Entité de recherche : Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles (LDPSC, EA 4690)

Autres entités d'appui :

- **Institut de Sciences Pénales et de Criminologie (ISPEC),**

DELFI (Groupe Européen de Recherche sur la Délinquance Financière et la Criminalité Organisée)

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Droit pénal des affaires, gestion, finance.

Les étudiants peuvent se mettre à niveau grâce au DESU « double compétence : finance – droit pénal », sur lequel s'appuie le Master 2. Ce DESU comporte environ 400 heures de cours et de séminaires délivrés par des universitaires et des professionnels de haut niveau.

LISTE DES PARCOURS

- [Parcours : Sécurité intérieure](#)
- Parcours : Lutte contre la criminalité financière et organisée

- [Parcours : Droit de l'exécution des peines](#)
- [Parcours : Sciences criminologiques](#)
- [Parcours : Sciences pénales](#)

SITES D'ENSEIGNEMENT

- FDSP, Aix-en-Provence

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue — Ce master peut être suivi sous le régime de la formation continue, sous réserve de l'avis des directeurs du parcours, sur deux ans.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Le diplôme intègre l'approche des sciences de gestion et de la finance ainsi que des sciences criminelles. L'étude des mécanismes, produits et procédures ou montages est systématiquement orientée vers des cas pratiques, dans le but de mettre à jour les comportements liés à la délinquance et à la criminalité financières.

- Ce diplôme est mis à jour en concertation avec des institutions européennes, des magistrats et des officiers de police judiciaire. La formation se situe dans un contexte national et européen par son contenu, par ses intervenants et par l'intérêt qu'elle suscite dans les autres pays de l'Union.

- Ce parcours permet aux étudiants et aux professionnels chargés de la prévention et / ou de la répression de la délinquance financière et la criminalité organisée d'acquiescer un diplôme d'Etat de reconnaissance européenne, de niveau Bac + 5, valorisant leurs acquis professionnels et leur permettant une spécialisation professionnelle dans ce domaine.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

S'agissant de stages spécifiques et obligatoires, la plupart des stages sont proposés par les directeurs du parcours. Il s'agit principalement de stages dans des cabinets d'instruction, à la Douane judiciaire, dans des services spécialisés de l'Union européenne, à la Police Fédérale Belge, l'Inspection spéciale des impôts, dans des parquets ainsi que dans des services « conformité », lutte anti-blanchiment, sécurité financière d'établissements de crédit, de compagnies d'assurance et sociétés financières. Les étudiants peuvent également trouver un stage par la POIP ou par eux-mêmes, mais le stage doit être validé par les directeurs du parcours. Les stages se déroulent de début janvier à fin mars. Ils sont effectués en France ou à l'étranger et donnent lieu à un rapport de stage.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Une partie significative des enseignements parcours « Lutte contre la criminalité financière et organisée » est réalisée par des professionnels de haut niveau venant de France, Belgique, Suisse, Italie, Monaco etc... Le M2 peut être utilement complété par le DESU « Double compétence : Finance-Droit pénal ».

CAPACITÉ (NB MAX D'ÉTUDIANTS)

40



MÉTIERS VISÉS

- [C1202 - Analyse de crédits et risques bancaires](#)
- [C1302 - Gestion back et middle-office marchés financiers](#)

DOMAINES NSF

- 128G - Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc
- 313R - Finances, banques, assurances (contrôle, prévention, entretien)
- 314R - Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

INFORMATIONS DIVERSES

La sélection se fait en deux phases et tient compte de la capacité d'accueil limitée :

1. recevabilité des dossiers compte tenu de la formation antérieure reçue et de l'objectif à atteindre ;
2. entretien avec un jury comprenant les directeurs du parcours ou l'un d'eux et, le cas échéant, des professionnels.

Secrétariat pédagogique :

- **Céline AGRESTA** - celine.AGRESTA@univ-amu.fr, tél 04 42 64 61 57, 2 av. Henri Poncet 13100 Aix-en-Provence

Site WEB de la formation <https://ldpsc.univ-amu.fr/> www.ispec-aix.fr

CARACTÉRISTIQUES

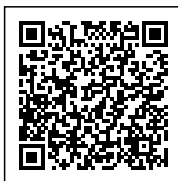
- Pour publication uniquement

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 08/01/2024